


de Valleyfield, des prêtres et des religieux qui, agenouillés près de lui, imploreraient pour son âme les miséricordes éternelles.

C'est tout ce que le temps nous permet de dire aujourd'hui.

Que la vénérable mère de notre bien-aimé défunt et toute sa famille veuillent bien recevoir nos plus vives sympathies. Leur deuil est le nôtre. Quant au père que nous pleurons, tout nous le dit, il est avec Dieu déjà; le bonheur sans fin est commencé pour lui.

AVIS


 Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Monseigneur Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal et Vice-chancelier de l'Université Laval, décédé mercredi soir, en son palais archiépiscopal, était membre de la société d'une messe.

Lundi, le 4 de ce mois, à 8 heures du soir, on transportera le corps de la chambre mortuaire à la Cathédrale où l'on chantera l'office des morts.

Le lendemain, mardi à 10 heures, aura lieu le service solennel dans l'église Métropolitaine.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.,
Chancelier.

LE LIVRE DE M. L.-O. DAVID

 Le livre de M. L.-O. David : *Le Clergé Canadien, sa mission, son œuvre*, vient d'être condamné par la Sacrée Congrégation de l'Index. Aussitôt que cette nouvelle lui est parvenue, M. David a fait sa soumission et a adressé à tous les journaux de Montréal la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

J'avais envoyé ma brochure sur le Clergé, à Rome, m'engageant à accepter le jugement des autorités romaines. J'apprends qu'elle a été condamnée par la Congrégation de l'Index; je tiens ma promesse, je me soumetts au jugement et je retire ma brochure de tous les dépôts où elle était en vente.